

Questionnaire ESG

Foire aux questions

Des réponses à vos questions générales et techniques

Connexion et mot de passe

1. Je n'ai pas reçu le courriel pour accéder au lien du questionnaire ESG.

La première chose à faire est de vérifier si le courriel ne se trouve pas dans vos courriels indésirables. Si c'est le cas, il suffit de transférer le courriel dans votre boîte de réception.

Le courriel envoyé provient d'Investissement Québec (expéditeur) et a pour objet : Votre questionnaire ESG – Investissement Québec.

Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à contacter le soutien technique par courriel à relation.client@invest-quebec.com ou par téléphone au 1 844-200-1047. Le courriel vous sera alors renvoyé.

2. Le lien que j'ai reçu ne fonctionne pas.

Il existe certains cas où le lien ne fonctionne pas, soit :

- Le lien est expiré : le lien reçu par courriel expire après 7 jours. Passé ce délai, nous devons vous envoyer un nouveau lien.
- Le fureteur utilisé : pour une navigation optimale, nous vous conseillons d'utiliser un ordinateur avec la version la plus récente de l'un des navigateurs suivants :
 - Google Chrome (préférez)
 - Firefox
 - Safari
 - Microsoft Edge

Si le lien ne fonctionne toujours pas, nous vous invitons à contacter le soutien technique par courriel à relation.client@invest-quebec.com ou par téléphone au 1 844-200-1047.

3. Je n'arrive pas à créer mon mot de passe.

Le mot de passe doit respecter certains caractères, assurez-vous qu'il soit composé de huit caractères d'au moins trois familles distinctes : minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux.

4. J'ai oublié mon mot de passe. Comment le réinitialiser?

Pour réinitialiser votre mot de passe si celui-ci a été oublié ou ne fonctionne pas, vous devez contacter le soutien technique par courriel à relation.client@invest-quebec.com ou par téléphone au 1 844-200-1047. Nous vous enverrons un lien pour réinitialiser votre mot de passe.

5. Je suis incapable d'accéder à la plateforme.

Fermez la fenêtre du navigateur et cliquez de nouveau sur le lien se trouvant dans le courriel. Assurez-vous d'utiliser un ordinateur avec la version la plus récente de l'un des navigateurs suivants :

- Google Chrome (préférée)
- Firefox
- Safari
- Microsoft Edge

Impression et signature électronique

6. Puis-je imprimer le questionnaire avant de le signer?

Il est impossible d'imprimer le questionnaire sans l'avoir signé. Une fois signé, vous serez en mesure de télécharger une copie du questionnaire ESG avec vos réponses.

7. Je suis incapable de signer le document dans DocuSign.

Nous vous invitons à contacter le soutien technique par courriel à relation.client@invest-quebec.com ou par téléphone au 1 844-200-1047.

Délais, sauvegarde et navigation

8. Combien de temps ai-je pour soumettre mes réponses?

Le questionnaire ESG est un document essentiel à l'analyse de votre demande. Nous vous suggérons donc de remplir le questionnaire le plus rapidement possible afin que votre directeur de compte puisse procéder à l'analyse de votre dossier dans les meilleurs délais.

9. Ai-je un délai pour répondre au questionnaire après la réception du courriel?

Le lien reçu par courriel expire après 7 jours. Passé ce délai, nous devons vous envoyer un nouveau lien. Nous vous suggérons toutefois de remplir le questionnaire le plus rapidement possible afin que votre directeur de compte procède à l'analyse de votre dossier dans les meilleurs délais.

10. Puis-je utiliser mon cellulaire ou ma tablette pour remplir le questionnaire?

Oui, le questionnaire ESG fonctionne sur cellulaire et sur tablette, nous vous recommandons cependant d'utiliser un ordinateur pour le remplir.

11. Quel navigateur dois-je utiliser?

Nous vous recommandons d'utiliser le navigateur Google Chrome. Le navigateur Internet Explorer n'est pas pris en charge pour ce questionnaire.

12. Est-ce que je peux sauvegarder mes réponses et continuer plus tard?

Il est possible de sauvegarder chacune des pages du questionnaire pour y revenir plus tard et y apporter des modifications au besoin. Toutefois, une fois le processus de signature électronique commencé, il ne sera plus possible de modifier vos réponses.

13. Est-ce que je peux accéder à mon questionnaire après avoir soumis mes réponses?

Après avoir soumis vos réponses et signé le questionnaire, vous serez en mesure de télécharger une copie du questionnaire avec vos choix de réponses. Il est conseillé de garder une copie pour vos dossiers.

14. Est-ce que je peux modifier mes réponses après avoir soumis le questionnaire?

Une fois le questionnaire soumis et le processus de signature commencé, il ne sera plus possible de modifier vos réponses. Il est donc important de valider vos réponses avant de passer à l'étape de signature.

Réponses et impact sur la demande de financement

15. Est-il obligatoire de répondre au questionnaire?

Le questionnaire ESG est une étape essentielle dans l'analyse de votre dossier de financement. Le virage vers une économie responsable et durable est une priorité pour Investissement Québec. Nous souhaitons être un acteur de changement en accompagnant les entreprises du Québec et en les incitant à adopter les meilleures pratiques d'affaires, dont l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Ainsi, afin d'évaluer comment les entreprises avec lesquelles il conclut une intervention financière prennent en compte ces facteurs, Investissement Québec leur demande de faire le bilan de leurs actions en matière d'ESG en remplissant un questionnaire. Ce questionnaire permettra d'évaluer comment les entreprises de notre portefeuille se conforment à la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'Investissement Québec et d'obtenir un portrait de l'intégration des facteurs ESG par les entreprises en portefeuille.

Le bilan fourni par chaque entreprise ne sera pas un critère de décision quant à l'octroi d'une intervention financière, à moins que l'entreprise ne contrevienne à la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'Investissement Québec ou n'enfreigne des lois ou règlements applicables.

Pour que votre dossier de demande de financement soit considéré comme complet, le questionnaire ESG doit être rempli et soumis (signé).

16. Quel est l'impact de mes réponses sur ma demande?

Vos réponses permettront d'évaluer comment vous vous conformez à notre politique d'investissement responsable et de finance durable.

Le bilan fourni par chaque entreprise ne sera pas un critère de décision quant à l'octroi d'une intervention financière, à moins que l'entreprise ne contrevienne à la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'Investissement Québec ou n'enfreigne des lois ou règlements applicables.

17. Est-il obligatoire de répondre à toutes les questions?

Investissement Québec a besoin d'une réponse à toutes les questions pour faire le bilan de vos actions en matière d'ESG. Il faut donc répondre à toutes les questions avant de soumettre votre questionnaire.

Si vous avez des questions sur le contenu du questionnaire, vous pouvez consulter les aides contextuelles accessibles à même le questionnaire. Pour toutes questions techniques, veuillez envoyer un courriel à relation.client@invest-quebec.com. Vous pouvez aussi vous adresser à votre directeur de compte.

Dans certains choix de réponses, il est possible de sélectionner « en cours d'implantation ». Dans tel cas, vous devrez avoir terminé l'étape de réflexion et de développement et en être à la dernière étape, laquelle devrait se terminer dans les douze prochains mois.

18. Pourquoi Investissement Québec a-t-il besoin de ces informations?

Le virage vers une économie responsable et durable est une priorité pour Investissement Québec. Nous souhaitons être un acteur de changement en accompagnant les entreprises du Québec et en les incitant à adopter les meilleures pratiques d'affaires, dont l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Ainsi, afin d'évaluer comment les entreprises avec lesquelles il conclut une intervention financière prennent en compte ces facteurs, Investissement Québec demande à celles-ci de faire le bilan de leurs actions en matière d'ESG en remplissant un questionnaire simple. Ce questionnaire permettra d'évaluer

comment les entreprises de notre portefeuille se conforment à la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'Investissement Québec. Il permettra également d'avoir un portrait de l'intégration des facteurs ESG dans son portefeuille et d'établir un dialogue avec les entreprises dont les pratiques en matière de responsabilité d'entreprise pourraient nécessiter des ajustements.

Le bilan fourni par chaque entreprise ne sera pas un critère de décision quant à l'octroi d'une intervention financière, à moins que l'entreprise ne contrevienne à la [Politique d'investissement responsable et de finance durable](#) d'Investissement Québec ou n'enfreigne des lois ou règlements applicables.

19. Où puis-je trouver de l'aide pour m'aider à répondre aux questions?

Vous pouvez à tout moment cliquer sur le bouton AIDE à côté d'une question pour obtenir des informations supplémentaires. Votre directeur de compte peut également vous épauler dans le processus. Pour toutes questions techniques, veuillez envoyer un courriel à relation.client@invest-quebec.com.

20. Que puis-je faire pour améliorer ma performance ESG?

Investissement Québec offre plusieurs outils/services pour améliorer certains enjeux ESG :

- [Investissement Québec – CRIQ](#) offre un accompagnement technologique personnalisé en performance environnementale industrielle pour les entreprises qui souhaitent accroître leur compétitivité tout en diminuant leur empreinte environnementale.
- Une [boîte à outils](#) a été développée par la Société pour aider les entreprises à intégrer la diversité des genres en entreprise.
- Investissement Québec a déployé une stratégie de [soutien à l'approvisionnement québécois](#) pour encourager les entreprises à profiter de la valeur stratégique de s'approvisionner auprès de fournisseurs de proximité ou de rapatrier au Québec leur production de l'étranger.
- Nous mettons également à votre disposition plusieurs sources d'information pour améliorer votre performance ESG sur différents enjeux. Vous pouvez y avoir accès grâce aux liens dans la rubrique « pour en

savoir plus » en cliquant sur le « bouton AIDE » à côté des questions.

Confidentialité

21. Est-ce que mes informations seront transmises à d'autres personnes?

Notre intention est de traiter de manière confidentielle les réponses que vous nous fournirez. Nous ne divulguons pas les informations confidentielles qu'elles contiennent autrement que d'une manière agrégée ne permettant pas d'identifier votre entreprise.

